

# iCHAIR MC3

1.612

A.A.1



Autorisé  
160kg + 10 kg poids supplémentaire



**MEYRA®**

COMMANDE

DEVIS

VERSION SPÉCIALE

S'il vous plaît faxer la commande remplie:  
+49 (0) 5733 922 9311

Service à la clientèle:  
+49 (0) 5733 922 311

Revendeur:

---

Adresse de livraison:

---

Référence:

MEYRA



Autorisé  
160kg + 10 kg poids supplémentaire

PRIX DU FAUTEUIL	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
iChair MC3 1.612 A.A.1	€ 6.953,00	€ 7.335,42	4130136	€ 3.487,95

00

CHÂSSIS / MOTORISATION

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
	Vitesse      Puissance      Autonomie				
<input type="checkbox"/>	115      6 km/h      2 x 220 W      max. 40km	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	117      10 km/h      2 x 300 W      max. 30 km	€ 0,00	€ 0,00		

OPTIONS SUR LE CHÂSSIS

	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	903	6 km/h 2 x 300 W	Moteurs renforcés, seulement avec R-NET code 702 (120 A) et code 115	€ 750,00	€ 791,25	
<input type="checkbox"/>	903	10 km/h 2 x 300 W	Moteurs renforcés, seulement avec R-NET code 702 (120 A) et code 117	€ 750,00	€ 791,25	
<input type="checkbox"/>	892		Suspension pour l'utilisateur jusqu'à 120kg	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	891		Suspension pour l'utilisateur 120 - 160 kg	€ 0,00	€ 0,00	

01

LARGEUR D'ASSISE (LA)

	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	38	LA 38 cm	Largeur d'assise réglable en continu de 38 à 50 cm via les accoudoirs (largeur de la surface de l'assise 38 cm)	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	43	LA 43 cm	Largeur d'assise réglable en continu de 43 à 55 cm via les accoudoirs (largeur de la surface de l'assise 43 cm)	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	48	LA 48 cm	Largeur d'assise réglable en continu de 48 à 60 cm via les accoudoirs (largeur de la surface de l'assise 48 cm)	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	53	LA 53 cm	Largeur d'assise réglable en continu de 53 à 65 cm via les accoudoirs (largeur de la surface de l'assise 53 cm)	€ 0,00	€ 0,00	

Compatibilité avec mySeat uniquement possible avec LA 43 et 48 cm.  
LA différente avec les assises Recaro et ERGOSTAR

02

PROFONDEUR D'ASSISE (PA)

Déterminez votre profondeur d'assise dans la catégorie 07 Siège et système d'assise en combinaison avec le système d'assise!

03

HAUTEUR D'ASSISE AVANT (HAA) EN COMBINAISON AVEC ROUES DIRECTRICES (SANS COUSSIN)

HAA mesurée avec inclinaison d'assise de 4°, bord supérieur de la plaque de l'assise

Code	Description	Ø inch/mm	440	460	480	500	510	530	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
142	Pneus avec jantes aluminium	10" / 260	-	<input type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	-	<input type="checkbox"/>	€ 0,00	€ 0,00		

Veillez à la hauteur du coussin: coussin standard +6 cm, ErgoSeat +7 cm, my Seat +8 cm, Ergostar +12 cm et Recaro +15 cm

**OPTIONS POUR ROUES DIRECTRICES**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	146 Pneu avec bande de roulement renforcé	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	900 Bandage	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	816 Garde-boue	€ 104,00	€ 109,72		

04

**ROUES MOTRICE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	460 14" (356 mm) Roues motrice avec jantes aluminium	€ 0,00	€ 0,00		

**OPTIONS POUR ROUES MOTRICE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	846 Pneumatique renforcé	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	904 Pneus increvables	€ 85,00	€ 89,68		
<input type="checkbox"/>	824 Garde-boue	€ 185,00	€ 195,18		

05

**COULEUR DES PNEUS**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	908 Pneus noir, compatible uniquement avec roue directrices 10" et 14"	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	909 Pneus gris	€ 0,00	€ 0,00		

06

INCLINAISON DE L'ASSISE

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	119 Inclinaison mécanique de l'assise, par paliers, 0° à +10°	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	118 Inclinaison électrique de l' assise, en continu jusqu'à 28°, -2 à +26°	€ 616,00	€ 649,88		
<input type="checkbox"/>	27 Lift électrique colonne, Uniquement avec R-NET	€ 1.535,00	€ 1.619,43		

07

ASSISE ET SYSTÈME D'ASSISE

Code	Description	PA	Compatible avec système dossier			HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
			737 / 287	736 / 287	949				
<input type="checkbox"/>	4276/615 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin	40 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4276/788 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin	43 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4276/619 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin	46 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4276/792 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin	49 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4276/793 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin	53 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4276/356 <sup>1</sup> Plaque d'assise sans revêtement ni coussin, extention des tubes de l'assise de 3 cm	XL 56 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/615 Siège ErgoSeat	40 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/788 Siège ErgoSeat	43 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/619 Siège ErgoSeat	46 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/792 Siège ErgoSeat	49 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/793 <sup>1</sup> Siège ErgoSeat	53 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	948/356 Siège ErgoSeat	56 cm	-	-	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	561/615 Coussin, textile, noir	40 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		

<input type="checkbox"/>	561/788	Coussin, textile, noir	43 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	561/619	Coussin, textile, noir	46 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	561/792	Coussin, textile, noir	49 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	561/793	Coussin, textile, noir	53 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	561/356	Coussin, textile, noir	56 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00

**ASSISE ET SYSTÈME D'ASSISE**

	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	961	EROGSTAR Système de siège de forme anatomique avec réglage mécanique du dossier	€ 716,00	€ 755,38		
<input type="checkbox"/>	579	Siège Recaro, spécial S, avec réglage mécanique du dossier	€ 1.392,00	€ 1.468,56		
<input type="checkbox"/>	567	Siège Recaro, spécial F, avec réglage électrique du dossier, seulement avec commande R-NET	€ 2.039,00	€ 2.151,15		
<input type="checkbox"/>	580	Siège Recaro, spécial M, avec réglage mécanique du dossier	€ 1.559,00	€ 1.644,75		
<input type="checkbox"/>	578	Siège Recaro, spécial W, avec réglage électrique du dossier, seulement avec commande R-NET	€ 2.260,00	€ 2.384,30		
<input type="checkbox"/>	581	Siège Recaro, spécial L, avec réglage mécanique du dossier	€ 1.507,00	€ 1.589,89		
<input type="checkbox"/>	584	Siège Recaro, spécial X, avec réglage électrique du dossier, seulement avec commande R-NET	€ 2.260,00	€ 2.384,30		

Veillez à la hauteur du coussin: coussin standard +6 cm, ErgoSeat +7cm, mySeat +8 cm, Ergostar +12 cm et Recaro +15 cm  
 Délais de livraison plus longs pour les sièges Recaro. 1) Profondeurs d'assise 40, 43, 46, 49, 53cm réglables. 2) Seulement avec largeur d'assise 43 et 48cm

**ASSISE ÉLÉMENTS DE FORME - OPTIONS**

Code	Description	Code/Largeur en mm	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	2009 Biseau Effet Anti Hamac		€ 45,00	€ 47,48		
<input type="checkbox"/>	Biseau Crural	<input type="checkbox"/> 2010 25 mm	€ 39,00	€ 41,15		
		<input type="checkbox"/> 2012 50 mm				
		<input type="checkbox"/> 2011 37,5 mm	€ 39,00	€ 41,15		
<input type="checkbox"/>	Biseau Fessier	<input type="checkbox"/> 2013 25 mm <input type="checkbox"/> 2014 37,5 mm <input type="checkbox"/> 2015 50 mm	€ 39,00	€ 41,15		
<input type="checkbox"/>	Butée d'abduction	<input type="checkbox"/> 2016 25 mm <input type="checkbox"/> 2017 37,5 mm <input type="checkbox"/> 2018 50 mm	€ 39,00	€ 41,15		
<input type="checkbox"/>	964 Biseaux extérieures pour jambes, la paire		€ 39,00	€ 41,15		

08

**REVÊTEMENT ERGOSEAT**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	237 Revêtement ErgoSeat, textile, noir	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4980 Revêtement ErgoSeat, housse pour incontinence, noir	€ 52,00	€ 54,86		

09

**DOSSIER ET SYSTÈME DOSSIER**

Code	Description	Compatible avec système d'assis					HT €	TTC €	
		Plaquette d'assise 4276	ErgoSeat 948	my Seat	Coussin 561	ERGOSTAR 961			RECARO
<input type="checkbox"/>	737/287 Dossier standard, noir, hauteur 50cm, convertible à 45cm	●	-	●	●	-	-	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	736/287 Dossier réglable, noir, hauteur 50cm, convertible à 45cm	●	-	●	●	-	-	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	608 Tube ronde 22cm, sans couverture, préparé pour une assise extern	●	●	●	●	-	-	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	949 Dossier ErgoSeat, hauteur 53cm convertible à 57cm	●	●	●	●	-	-	€ 0,00	€ 0,00
<input type="checkbox"/>	2019/2020 ErgoSeat Pro dossier confort, couvert textile, noir, hauteur 530 mm, convertible à 570 mm, compatible avec larger d'assis 430 mm et 480 mm	●	●	●	●	-	-	€ 390,00	€ 411,45

DOSSIER ÉLÉMENTS DE FORME - OPTIONS

Code	Description	Code/Largeur en mm	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	2032	ErgoSeat Pro Biseau Dorso Lombaire, petit, paire	€ 248,00	€ 261,64		
<input type="checkbox"/>	2021	ErgoSeat Pro Biseau Dorso Lombaire, grand, paire	€ 262,00	€ 276,41		

10

OPTIONS DOSSIER (RÉGLAGES)

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €	
<input type="checkbox"/>	814	Barre de poussée (obligatoire avec appui-tête code 913)	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	2814	Barre de poussée, avec Recaro et Ergostar	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	410	Poignées de poussée, y compris barre de stabilisation	€ 62,00	€ 65,41		
<input type="checkbox"/>	913	Appui-tête, simili-cuir, noir, à monter sur barre code 814	€ 196,00	€ 206,78		
<input type="checkbox"/>	401	Dossier inclinable mécaniquement -10 à 30° par paliers de 10°	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	25	Dossier réglable électronique -10 à 50° réglable en continu	€ 708,00	€ 746,94		

11

ACCOUDOIRS ET MANCHETTES

Veillez aux fonctions indiquées!

1 = amovible, 2 = réglable en hauteur, 3 = réglable en largeur, 4 = réglable en profondeur

Code	Description	1	2	3	4	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €	
<input type="checkbox"/>	106	Accoudoirs avec manchettes confort et protège-vêtements noirs	●	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4960	Accoudoirs avec manchettes rembourrées, protège-vêtements noirs et légère dépression au niveau des manchettes	●	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	21	Accoudoirs obliques avec manchettes confort longues, protège-vêtements noirs	●	●	●	●	€ 145,00	€ 152,98		
<input type="checkbox"/>	24	Accoudoirs avec manchettes rembourrées, relevables, et réglables en angle. Réglable de 19 à 23 cm	-	●	-	-	€ 145,00	€ 152,98		
<input type="checkbox"/>	769	Protège-vêtements satinés, seulement avec code 24	-	-	-	-	€ 99,00	€ 104,45		



**OPTIONS ACCOUDOIRS**

	Code	Description		HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	773*	LED illuminé accoudoirs en rouge incl. une gravure indiciduel gravure	2 x 15 signe	€ 397,00	€ 418,84		
<input type="checkbox"/>	774*	LED illuminé accoudoirs en bleu incl. une gravure indiciduel gravure	2 x 15 signe	€ 397,00	€ 418,84		

\* pas en combinaison avec porte-cannes code 970 et largeur d'assise 38cm

12

**REPOSE-PIEDS**

	Code	Description	54	808	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	93	Repose-pieds, amovibles et escamotables	●	●	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	92	Repose-jambes, amovibles et escamotables et relevables	-	●	€ 124,00	€ 130,82		
<input type="checkbox"/>	86	Repose-jambes électriques avec ajustement automatiquement de la longueur, amovibles escamotables. Seulement avec commande R-NET	-	●	€ 670,00	€ 706,85		

13

**PALETTES**

	Code	Description	92	93	86	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	54	Palette monobloc, réglable en profondeur de 60mm (sur 4 paliers), relevable, réglable en hauteur et angulairement	28-43 cm	-	●	-	€ 134,00	€ 141,37	
<input type="checkbox"/>	808	Palettes séparées, relevables, réglables en profondeur et angulairement	28-43 cm	●	●	●	€ 0,00	€ 0,00	
<input type="checkbox"/>	822	Sangles de fixation pour les pieds					€ 41,00	€ 43,26	
<input type="checkbox"/>	823	Talonnères					€ 65,00	€ 68,58	

Veuillez au fait que le SJ augmente en fonction des différents système d'assise: coussin standard +6 cm, ErgoSeat +7 cm et Recaro +7 cm

14

**BATTERIES ET CHARGEUR**

Code	Description	Autonomie 6 km/h	Autonomie 10 km/h	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	5159 Batteries gel env. 43 Ah (5h), 50 Ah(20h)	max. 30 km	max. 25 km	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	5158 Batteries gel env. 63 Ah (5h), 73 Ah (20h)	max. 40 km	max. 35 km	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	732 Chargeur 8 A pour 50 Ah (20h)			€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	733 Chargeur 12 A conseillé pour 73 Ah (20h)			€ 0,00	€ 0,00		

15

**ECLAIRAGE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	932 Eclairage actif avant et arrière à LED selon le code de la route	€ 0,00	€ 0,00		

16

**MODULES DE COMMANDE ET ACCESSOIRES**

	Code	Description	Contrôle	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	408	Module de commande VR2	aucune*	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	682	Module de réglage VR2 por 2 moteurs	2 moteurs de réglage	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	702/415/678	Module de commande R-NET avec écran LED	6 moteurs de réglage	€ 150,00	€ 158,25		
<input type="checkbox"/>	702/416/678	Module de commande R-NET avec écran LCD	6 moteurs de réglage	€ 848,00	€ 894,64		
<input type="checkbox"/>	918	ESP Programme de stabilisation		€ 1.328,00	€ 1.401,04		
<input type="checkbox"/>	4571	Commande environnementale OMNI, uniquement avec R-NET	6 moteurs de réglage	€ 616,00	€ 649,88		

\* Controle de 2 moteurs de réglage avec le module de réglage Code 682  
 Logiciel pour la programmation du VR2 et du R-NET sur demande

**OPTIONS POUR MODULE DE COMMANDE ET ACCESSOIRES**

	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	74	Montage à droite	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	60	Montage à gauche	€ 0,00	€ 0,00		

17

**SUPPORT POUR MODULE DE COMMANDE**

	Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	4859	Support pour module de commande, réglable en longueur	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4566	Support pour module de commande, réglable en longueur et en hauteur	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	851	Module accompagnateur Déplacement du boîtier à l'arrière	€ 124,00	€ 130,82		
<input type="checkbox"/>	4860	Support pour module de commande, réglable en longueur, escamotable latéralement (par ex. Pour s'approcher des tables)	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	4874	Arceau de protection pour module de commande VR2 et R-NET	€ 28,00	€ 29,54		

**MODULES DE COMMANDES SPÉCIAUX ET COMMANDES SPÉCIALE**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 4789	Module de commande supplémentaire avec priorité pour la personne accompagnatrice, avec support, montage sur le montant du dossier	€ 677,02	€ 714,26	4339681	€ 714,26
<input type="checkbox"/> 4660	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à droite	€ 499,00	€ 526,45		
<input type="checkbox"/> 4661	Tablette avec ouverture (centrale) pour module de commande, montée et escamotable à gauche	€ 499,00	€ 526,45		
<input type="checkbox"/> 813	Commande encastrée dans une tablette, module de commande escamotable, uniquement avec accoudoirs code 106, seulement avec commande R-NET LED code 702/415	€ 1.852,00	€ 1.953,86		
<input type="checkbox"/> 543	Touche marche/arrêt externe pour utilisateur ayant des difficultés pour utiliser les touches du module de commande ou comme fonction arrêt d'urgence pour la personne accompagnatrice. Seulement avec commande R-NET LCD code 702/416 ou OMNI code 4571	€ 281,00	€ 296,46		
<input type="checkbox"/> 565	Commande au menton, escamotable latéral électrique (sur demande) Seulement avec commande R-NET code 702 ou OMNI code 4571	€ 3.043,00	€ 3.210,37	4339681	€ 714,26
<input type="checkbox"/> 596	idem code 543, couleur jaune, diamètre 63mm	€ 281,00	€ 296,46		
<input type="checkbox"/> 810	Commande au menton, escamotable latéralement de manière mécanique Seulement avec commande R-NET code 702 ou OMNI code 4571	€ 2.472,00	€ 2.607,96	4339681	€ 714,26
<input type="checkbox"/> 657	Télécommande externe pour activation directe de 6 réglages. Seulement avec R-NET code 702	€ 433,00	€ 456,82		
<input type="checkbox"/> 794	Commande bluetooth	€ 490,00	€ 516,95		
<input type="checkbox"/> 778	idem code 543, couleur vert, diamètre 30mm	€ 281,00	€ 296,46		
<input type="checkbox"/> 779	idem code 543, couleur jaune, diamètre 30mm	€ 281,00	€ 296,46		
<input type="checkbox"/> 4611	Micro Pilot joystick a zéro force, juste en combinaison avec OMNI, Code 4571	€ 3.762,00	€ 3.968,91		

**OPTIONS DE JOYSTICKS**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	553 Fourche tétra verticale	€ 139,00	€ 146,65		
<input type="checkbox"/>	556 Fourche tétra horizontale	€ 139,00	€ 146,65		
<input type="checkbox"/>	734 Fourche tétra horizontale, réglable à la largeur de la main	€ 91,00	€ 96,01		
<input type="checkbox"/>	4589 Poignée champignon	€ 47,00	€ 49,59		
<input type="checkbox"/>	4590 Poignée boule	€ 47,00	€ 49,59		
<input type="checkbox"/>	4591 Poignée en T	€ 47,00	€ 49,59		
<input type="checkbox"/>	4593 Poignée tige	€ 47,00	€ 49,59		
<input type="checkbox"/>	4594 Poignée bouton	€ 47,00	€ 49,59		
<input type="checkbox"/>	4595 Balle souple	€ 47,00	€ 49,59		

**COULEUR CHÂSSIS**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	5244 Blanc polaire pour châssis de l'assise et code 93	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	5230 Bleu magique pour châssis de l'assise et code 93	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	216 Noir pour châssis de l'assise et code 93	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/>	5237 Marrakech brun pour châssis de l'assise et code 93	€ 0,00	€ 0,00		

**ACCESSOIRES AUTOUR DU FAUTEIL ROULANT**

Code	Description	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 906	Rétroviseur à droite	€ 78,00	€ 82,29		
<input type="checkbox"/> 927	Rétroviseur à gauche	€ 78,00	€ 82,29		
<input type="checkbox"/> 676	Triangle de signalisation d'après CEE-R69, pour les trajets sur la voie publique pour vitesses > 6 km/h, avec barre code 814	€ 91,00	€ 96,01		
<input type="checkbox"/> 969	Porte-bagages avec surface satinée, transparente	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 994	Porte-bagages en métal	€ 112,00	€ 118,16		
<input type="checkbox"/> 970	Porte-cannes	€ 52,00	€ 54,86		
<input type="checkbox"/> 833	Ceinture de sécurité	€ 0,00	€ 0,00		
<input type="checkbox"/> 590	Plot d'abduction	€ 190,00	€ 200,45		
<input type="checkbox"/> 781	Fiche USB	€ 155,45	€ 164,00		

# CONDITIONS GÉNÉRALES 14 sur 15

## 1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1.1. Les présentes conditions de vente et de livraison (CGV) régissent les ventes conclues entre la société MEYRA GmbH et toute personne morale ayant conclu un contrat avec l'entreprise susnommée. Elles s'appliquent également à toutes les transactions futures avec le client, même sans nouvel accord.

1.2. Le client reconnaît que les CGV de MEYRA GmbH sont valables pour les contrats déjà existants et pour tous ceux à venir. Les conditions générales de vente du client ou d'un tiers ne sont pas applicables. De telles conditions commerciales n'engagent pas MEYRA GmbH, même si elles n'ont pas été expressément contestées au cas par cas.

1.3. Ces conditions ne sont valables que si l'entreprise cliente est une société, une personne morale de droit public ou un fonds spécial public.

## 2. OFFRE, CONCLUSION DU CONTRAT

2.1. Les offres de MEYRA GmbH sont sans engagement et non contractuelles, si elles ne sont pas expressément qualifiées comme fermes.

2.2. MEYRA GmbH ne sera liée par les commandes reçues du client que sous réserve d'une confirmation écrite de la commande par MEYRA, laquelle interviendra dans les quatorze jours.

2.3. Le contrat est conclu par une confirmation écrite de la commande ; cette confirmation écrite s'applique également à toute modification ou tout ajout de commande.

2.4. Dans ce contexte, nous nous réservons les droits de propriétés et d'auteur sur les documents remis au client lors de la passation de la commande. Ces documents ne peuvent pas être transmis à des tiers à moins que nous ne donnions notre consentement express écrit. Dans la mesure où l'offre du client n'est pas acceptée dans les délais précisés en 2.2, ces documents devront nous être renvoyés.

## 3. PRIX

3.1. Les prix sont exprimés en euros. Tous les prix sont des prix nets. La Taxe sur la Valeur Ajoutée au taux légal dans le pays concerné est payable en sus.

3.2. Sauf accord contraire écrit, nos prix s'entendent départ usine, hors emballage et chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés séparément.

3.3. Lorsqu'un prix de vente a été convenu, ce tarif est applicable au moment de la passation de la commande. Les changements de prix sont autorisés dès lors que le délai entre la date du contrat et la date de livraison convenue est supérieur à quatre mois. Si les salaires ou le coût des matériaux augmentent avant la mise à disposition des marchandises, nous sommes en droit d'augmenter le prix de manière appropriée en fonction de l'augmentation des coûts. Le client n'est en droit de résilier le contrat que si cette augmentation, entre la date de la commande et la date de livraison, dépasse sensiblement l'augmentation générale du coût de la vie.

3.4. Lors d'un complément de commande, MEYRA GmbH n'est pas tenue de respecter les prix mentionnés dans le contrat précédent.

3.5. Si la valeur nette de la commande est inférieure à 75,00 €, un supplément minimal de 9,50 € sera facturé y compris sur le chargement.

## 4. LIVRAISON, TRANSFERT DES RISQUES

4.1. Le lieu d'exécution pour les livraisons est le siège de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si la marchandise est expédiée au client à sa demande, le risque de perte ou de dommages accidentels de la marchandise est transféré au client dès lors que les marchandises (y compris les livraisons partielles) ont été remises à un tiers pour l'exécution de la livraison. Cela s'applique indépendamment du fait que les marchandises sont

expédiées à partir du lieu d'exécution ou que les frais de transport ont été pris en charge.

4.3. Si le client souhaite faire valoir ses droits dans le cadre d'une réclamation à l'encontre de MEYRA GmbH, suite à un dommage ou à une perte, alors le client devra noter le préjudice sur les documents de transport ou, en cas de perte, rédiger immédiatement un procès-verbal, et nous faire parvenir la réclamation dans le délai d'une semaine.

4.4. L'assurance contre les dommages d'expédition ne sera conclue qu'à la demande expresse du client et à ses frais.

4.5. En cas de retard de remise ou de livraison dû à des circonstances imputables au client, le risque est transféré au client dès l'annonce que la marchandise est prête à être expédiée.

4.6. En l'absence d'instructions spécifiques du client, le choix de l'itinéraire et du moyen de transport revient à MEYRA GmbH, sans garantie ni responsabilité quant au coût et à la rapidité du mode d'expédition retenu.

## 5. DÉLAI DE LIVRAISON, LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison établis sont des délais estimatifs, à moins que la date de livraison n'ait été spécifiquement fixée par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à courir à partir de la date de confirmation de la commande. Le délai de livraison est considéré comme respecté, si la marchandise quitte l'usine avant l'expiration du délai ou si le client a été avisé que la marchandise était prête à être expédiée.

5.3. L'observation des délais de livraison et de prestation nécessite la réception en temps voulu des documents à fournir par le client ainsi que la délivrance en temps voulu de toutes les informations nécessaires et l'accomplissement par le client de toutes les autres obligations. Si ces conditions ne sont pas remplies à temps, ce délai est prolongé en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH ne pourra être tenue pour responsable des retards de livraison en raison de force majeure ou autre, des événements imprévisibles qu'elle n'a pas pu prévoir au moment de la conclusion du contrat (par exemple grèves, perturbations au sein de l'entreprise, livraisons non conformes, retard de transport, conditions météorologiques défavorables). Le délai de livraison est prolongé de la durée de l'obstacle productif pour lequel MEYRA GmbH n'est pas tenue responsable, plus une période de récupération raisonnable du temps perdu.

5.5. Si les retards en résultant dépassent la période de six semaines, les deux contractants sont autorisés, en ce qui concerne les volumes de prestations, à résilier le contrat.

5.6. MEYRA est en droit de procéder à des livraisons partielles, dès lors que la livraison partielle est applicable pour le client dans le cadre des clauses contractuelles, la livraison des produits restants étant assurée et n'entraînant aucun coût supplémentaire pour le client.

## 6. PAIEMENT

6.1. Les factures doivent être payées en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la facture sur l'un de nos comptes bancaires mentionnés. Si la facture ne concerne ni la livraison de pièces détachées ni une réparation, alors le client est autorisé, lors du paiement, à déduire 2 % d'escompte, dès lors que le paiement intervient dans les 8 jours suivant la réception de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les lettres de change que sur accord express. L'acceptation tient lieu d'exécution. Les corrections de factures via les chèques et les lettres de change sont sous réserve du paiement. Les dates de valeur sont effectives le jour où nous disposons définitivement de la contrevaletur.

6.3. Si le client n'a pas payé à l'échéance, les montants dus sont majorés de 8 % sur le taux de base des intérêts annuels du moment. Une revendication de dommages de retard plus important reste possible.

6.4. Si le client est en défaut de paiement, alors toutes les autres créances fondées sur le même rapport juridique sont immédiatement exigibles, sans que cela ne nécessite un communiqué spécial.

6.5. Le client a droit à une compensation uniquement si ses demandes reconventionnelles sont reconnues comme ayant force de loi ou sont incontestées. Pour l'exercice d'un droit de rétention, le client a autorité uniquement sur ce point, quand sa demande reconventionnelle repose sur les mêmes conditions contractuelles.

6.6. MEYRA GmbH est autorisée à céder ses créances résultant des ventes et prestations de service.

## 7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. La marchandise livrée par MEYRA GmbH demeure la pleine propriété de MEYRA GmbH jusqu'au règlement intégral, y compris des créances actuelles et futures du client.

7.2. Le client peut revendre la marchandise dans le cadre de ses activités. Il n'est pas habilité pour les autres dispositions, en particulier pour les remises d'un bien en propriété à titre de garantie et les hypothèques. Les créances du client pour la revente de la marchandise réservée (y compris d'autres créances comme le droit aux prestations de l'assurance ou d'actes illicites par perte ou destruction) sont dès à présent cédées à MEYRA GmbH par mesure de garantie. MEYRA GmbH accepte la cession. Le client est autorisé à recouvrer les créances cédées tant qu'il remplit ses obligations de paiement. En cas de retard de paiements du client, nous sommes autorisés à révoquer l'autorisation de prélèvement.

7.3. Si la marchandise sous réserve est traitée par le client, il est convenu par la présente que le traitement s'effectue en nom et pour le compte de MEYRA GmbH en tant que fabricant et que MEYRA GmbH acquiert immédiatement la propriété ou – si le traitement est en rapport avec des matières de plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'affaire traitée est plus importante que la valeur des marchandises livrées – la copropriété (propriété fractionnée) sur l'affaire nouvellement créée en proportion de la valeur de la marchandise livrée sur la valeur de l'élément nouvellement créé. Si MEYRA GmbH perd sa propriété par association ou fusion ou si elle devait ne plus être propriétaire de l'objet de la livraison en cas de transformation, alors le client consent à transmettre à l'avance sa propriété à MEYRA GmbH au prorata de la valeur de la livraison dans la mesure où il y a copropriété du nouveau bien ainsi obtenu. MEYRA GmbH accepte l'offre faite. La remise est remplacée par la garde gratuite.

7.4. Le client est tenu de nous notifier immédiatement l'accès de tiers à toute marchandise livrée sous réserve de propriété et de nous fournir toutes les informations nécessaires à l'exercice de nos droits et de nous remettre tous les documents. Dans le même temps, le client doit informer le tiers de la propriété de MEYRA GmbH. Le client doit prendre en charge les frais occasionnés.

7.5. MEYRA GmbH s'engage à donner la mainlevée sur les sûretés lui revenant à la demande du client si elles dépassent de plus de 20 % de la valeur des créances à garantir. Le choix des valeurs de sûretés à lever appartient à MEYRA GmbH.

7.6. Dans le cas d'une demande d'insolvabilité d'un client, nous interdisons déjà la revente ou la transformation de notre marchandise sous réserve et nous révoquons l'autorisation de prélèvement en ce qui concerne les créances qui nous ont été cédées.

7.7. En cas de défaut de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la restitution immédiate des marchandises.

## 8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit inspecter immédiatement les marchandises lors de la livraison. S'il s'avère qu'il y a des vices apparents ou que des vices ont été trouvés suite à un examen approfondi, alors le client est en droit d'effectuer une réclamation par écrit dans la semaine qui suit la livraison. À l'expiration de ce délai, toute responsabilité concernant ces vices est exclue. Des droits de garantie existent pour les vices cachés à condition qu'ils nous soient signalés par écrit dans le délai d'une semaine après avoir été décelés.

8.2. Dans le cas d'une livraison défectueuse, nous sommes en droit, au choix, de procéder aux améliorations nécessaires ou d'effectuer la livraison d'un nouveau produit sans défaut. Le client est tenu de nous fournir l'article défectueux franco domicile pour contrôle et réparation. Si la réparation ou livraison ultérieure échoue, si elle n'est pas effectuée dans un délai raisonnable ou que nous la rejetons, le client peut, au choix, résilier le contrat ou demander une réduction du prix d'achat. La détermination d'un délai n'est pas nécessaire si la loi ne le prévoit pas.

8.3. La garantie est considérée caduque si le client fait modifier l'objet de la livraison par des tiers sans notre accord, rendant ainsi l'élimination des défauts impossible ou l'entravant considérablement. Mais dans tous les cas, les frais supplémentaires occasionnés par la modification sont à la charge du client.

8.4. Conformément aux dispositions précédentes, toute garantie éventuelle, que nous assumons vis-à-vis du premier utilisateur de l'aide technique, reste valable.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure de nature fonctionnelle de tous les articles livrés par nos soins, les éléments de montage, les batteries et les pièces détachées ainsi que les dommages dus à un stockage, une utilisation ou un traitement inadéquat ou incorrect des marchandises.

8.6. Les exigences ultérieures du client, en particulier les réclamations de dommages et intérêts en lieu et place de la prestation et d'indemnités par un dommage direct ou indirect – dommages induits et ultérieurs compris – sont exclues quel que soit le motif juridique invoqué. Cela ne s'applique pas si MEYRA GmbH a frauduleusement dissimulé un vice juridique ou matériel ou si le dommage est survenu du fait d'une intention délibérée ou d'une négligence de MEYRA GmbH, de l'un de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution, ou s'il y a eu violation intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles. Il faut entendre par obligations contractuelles essentielles, les obligations dont le respect permet l'exécution en bonne et due forme du contrat et auxquelles le partenaire contractuel se fie régulièrement et est en droit de s'y fier. En cas de dommages matériels et de préjudices pécuniaires causés par négligence, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est toutefois limitée quant à son montant, au dommage prévisible spécifique au contrat. Sont en outre exclus les dommages corporels et/ou les atteintes à la santé résultant d'un manquement fautif de MEYRA GmbH, de l'un de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution.

8.7. La responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité des produits reste entière.

## 9. PRESCRIPTION

Les réclamations des clients en raison de défauts matériels sont prescrites au bout de deux ans à compter de la remise ou de la livraison de la marchandise au client. Délai de prescription pour les équipements remplacés et les réparations : 1 an à compter de la remise ou de la livraison de la marchandise au client. Cela exclut les demandes de dommages-intérêts pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé et/ou les dommages dus à une négligence grave ou les dommages causés intentionnellement par MEYRA GmbH ou par l'un de ses auxiliaires d'exécution. À cet égard, les délais de prescriptions légaux sont applicables.

### 9.1. SERVICE PIÈCES DE RECHANGE

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH propose au client d'échanger les appareils défectueux contre des appareils entièrement révisés. Pour un échange concernant les appareils proposés, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Les appareils de remplacement ont subi une révision complète et sont techniquement fiables.

- L'appareil défectueux doit être retourné gratuitement dans les 15 jours ouvrables à MEYRA GmbH. Le produit retourné redevient notre propriété.

- Si nous ne recevons pas l'appareil en retour, nous facturerons l'appareil de remplacement à 95 % de son prix de vente à neuf.

- L'appareil retourné doit correspondre au type et à la finition de l'appareil de remplacement livré. En outre, l'appareil doit être réutilisable et ne peut montrer que des traces d'usure correspondant à une utilisation normale.

- L'appréciation du retour de l'appareil conformément aux conditions susmentionnées est de la responsabilité de MEYRA GmbH. Si les conditions ne sont pas remplies, nous facturerons également pour l'appareil de remplacement livré, le montant susmentionné, déduction faite de la valeur résiduelle de l'appareil retourné.

## 10. RESPONSABILITÉ LORS DE MODIFICATIONS CONSTRUCTIVES

Il est important de noter que des dispositions légales renforcées sont appliquées pour les fabrications spéciales. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou par un tiers mandaté par lui, sont uniquement autorisées si elles répondent aux exigences techniques de sécurité et qu'une autorisation écrite préalable y consent. Dans ce but, à notre demande, un modèle modifié ainsi qu'un plan de fabrication doivent être mis à notre disposition. Si des modifications techniques sont entreprises sans consentement écrit de notre direction et engendrent, en raison des modifications, des dommages auprès de tiers pour lesquels nous nous portons garants, alors le client est tenu, dans le cadre de notre relation bilatérale, de nous dégager de toute action engagée par les tiers.

### 11A. RETOUR DE MARCHANDISES, DE PRODUITS FINIS ET D'ÉLÉMENTS DE MONTAGE

Les marchandises renvoyées sans copie de la facture ou du bon de livraison se seront pas reprises. Les marchandises retournées (dans leur emballage d'origine et à l'état neuf) seront créditées de 80 % de la valeur nette des marchandises. Ne sont pas repris les articles dont la livraison est supérieure à trois mois, les fabrications spéciales, les articles d'hygiène, les orthèses actives et de stabilisation utilisées, les batteries pleines et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100 €.

En outre, sont exclus les fauteuils roulants fabriqués sur mesure (par exemple : les fauteuils roulants pour enfants et les fauteuils roulants adaptatifs). Le risque lié au transport est à la charge de l'expéditeur.

## 11B. ANNULATIONS DE COMMANDES DE PRODUITS FINIS

11B.1. Les annulations de commande sans accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

11B.2. Les annulations doivent être effectuées par écrit.

11B.3. Si un accord d'annulation est effectué sur des produits finis prêts à être livrés, les conditions sont les suivantes :

- Les aides techniques seront totalement créditées. Les fauteuils roulants en fabrication spéciale comme les fauteuils roulants de sport ne seront pas repris.

- Lors de l'annulation de fauteuils roulants adaptatifs une participation aux frais de 20 % de la valeur nette des marchandises sera retenue. Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et les scooters s'élèveront à 5 %. Pour les fauteuils roulants standards et les fauteuils roulants légers, les frais d'annulation seront de 10 %.

### 11C. REPRISE / ÉLIMINATION

Nos prix ne comprennent pas les frais engendrés par la collecte et l'élimination des anciens appareils complets provenant des utilisateurs autres que les ménages. Nous pouvons organiser, contre remboursement des dépenses engagées, le retour et le recyclage / l'élimination de ces dispositifs, sous réserve qu'ils aient été vendus par nos soins. Les retours sans accord préalable de MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

## 12. UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nous sommes autorisés à stocker et à traiter en interne des données à caractère personnel concernant les clients dans le cadre des dispositions légales, en particulier selon la loi fédérale sur la protection des données.

## 13. DROIT APPLICABLE, TRIBUNAUX COMPÉTENTS, CLAUSES DE SAUVEGARDE

13.1. Sauf convention expresse contraire, le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf est le lieu d'exécution.

13.2. Pour tous les litiges résultant directement ou indirectement du contrat, le tribunal compétent est celui de notre siège social à Kalletal-Kalldorf. En outre, nous sommes en droit de poursuivre le client en justice devant le tribunal compétent à titre général dont dépend sa domiciliation.

13.3. Le droit en vigueur en Allemagne s'applique et ce à l'exclusion de la convention du droit commercial des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

13.4. Si certaines dispositions de ces conditions générales de vente devaient être totalement ou partiellement nulles ou invalides, alors la validité des dispositions restantes ne serait pas affectée